

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
18
10
On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 OCTOBRE 1886

LE RÉPUBLICANISME OBLIGATOIRE

Quel est donc le ministre républicain de
l'instruction publique qui disait: « Nous
voulons la neutralité de l'école »?
A coup sûr, ce ministre-là ce n'est pas M.
Goblet.
Après avoir dit, très cyniquement, la se-
maine dernière, que le projet de loi sur l'en-
seignement primaire avait pour but de bri-
ser l'hostilité de certaines communes où
l'immense majorité est attachée aux princi-
pes religieux, ce ministre a déclaré lundi
que les instituteurs « doivent inculquer à
leurs élèves des sentiments républicains ».
Ainsi, moi, père de famille, je paie des
centimes additionnels pour l'école commu-
nale, et je dois supporter qu'on inculque à
mon fils des opinions politiques qui ne sont
pas les miennes?
Comment! il ne suffit pas que l'enseigne-
ment de l'instituteur roule sur les matières
pures scolaires, et il dira aux enfants que
leurs pères volent mal, que les traditions de
leurs familles sont mauvaises, et il les enga-
gera à en suivre d'autres!
L'instruction obligatoire, cela se com-
prend. Nous voulons que tous les Français
sachent lire et compter, et même quelque
chose de plus.
Mais le républicanisme obligatoire, voilà
qui est du jacobinisme tout pur, de la
tyrannie au premier chef!
C'est l'asservissement absolu des cons-
ciences érigé en principe de gouvernement.
Et le ministre Goblet a lancé cette déclara-
tion sans effort, nous pourrions dire avec
une naïveté d'autoritaire qui a perdu tout
sens moral.
Que sont devenus les libéraux, ces fonda-
teurs de la République?
La plupart ont été submergés par le flot
envahissant du radicalisme, et ceux qui sur-
vivent sont conspués par les coteries domi-
nantes et, trop tard désabusés, assistent

avec dégoût au spectacle démoralisant que
leurs successeurs donnent à la France.
Et ils se disent, comme nous: « Combien
de temps va encore souffler ce vent de
folie? »

Chronique générale.

M. le général Boulanger s'est expliqué de-
vant la commission des chemins de fer au
sujet du Métropolitain. Ce malheureux che-
min de fer ne marchait pas très bien depuis
quelque temps. On peut croire que mainte-
nant il a cessé de fonctionner. La question
paraît tranchée.
Le ministre de la guerre, organe de son
administration, qui a préparé depuis long-
temps le plan de mobilisation, est venu dire
qu'il se désintéressait tout à fait de l'entre-
prise, laquelle ne pourrait servir à rien, en
temps de guerre.
La Lanterne laisse percer son dépit. Voilà
une bonne affaire, qu'on ne fera pas. La
Bourse se lamente.
On se rappelle que M. le général Boulan-
ger a fait voter récemment une loi contre
l'espionnage. A ce propos, les journaux re-
publicains n'ont pas manqué de célébrer la
haute sagesse, l'admirable prévoyance du
ministre de la guerre. Les amis de M. Bou-
langer commencent à en rabattre beaucoup
de ces éloges inconsidérés.
Nous lisons dans le Radical:
« C'était bien la peine de faire une loi
contre l'espionnage.
» Il y a quelques mois, un officier prus-
sien était pris en flagrant délit d'espionnage
à Belfort. Il était arrêté, puis relâché.
» Il y a un mois, dans la même ville de
Belfort, un colonel allemand, déguisé, était
arrêté. Il était relâché quelques jours après.
» Il y a dix jours, à Brest, un officier de
réserve prussien était pris en flagrant délit
d'espionnage. Il était incarcéré à la prison
de Brest. Samedi soir, il était mis en liberté.

» Autant vaudrait abroger sans retard la
loi votée il y a quelques mois. »

Il serait en effet préférable de ne pas avoir
de loi que d'en faire une tout exprès pour
ne point l'appliquer; mais M. Boulanger
aurait manqué une occasion de faire parler
de lui, et il n'en est pas capable.

DEMISSION DE M. BAIHAUT

On lit dans l'Evénement d'hier:
« Le bruit courait hier soir que M. Bai-
haut, ministre des travaux publics, avait
donné sa démission.
» Nous croyons savoir que M. Baihaut a,
en effet, offert sa démission à M. de Freyci-
net, à la suite du conseil des ministres
d'hier. »

LE SCANDALE D'AUXERRE

Le tribunal d'Auxerre a rendu son juge-
ment au sujet du scandaleux incident dont
le couvent des Dames Augustines a été le
théâtre. Il a condamné:
Zéphirin Gallet à 25 francs d'amende
pour bris de clôture;
Pamphile Gallet à 100 francs d'amende
pour violation de domicile et 15 francs pour
tapage;
Gallet fils à 16 francs d'amende pour vio-
lation de domicile et 14 francs pour tapage;
Guillobard, le serrurier, est acquitté.
M. Duffour, principal du collège de Lo-
dève, vient de partir furtivement en ou-
bliant de payer ses créanciers qui sont nom-
breux. Il paraît même qu'il s'était fait payer
d'avance le trimestre de ses élèves. L'ins-
pecteur d'académie est resté deux jours à
Lodève pour instruire cette délicate affaire.

Les dernières dépêches de Munich signa-
lent une légère amélioration dans l'état de
Dom Jaime de Bourbon. L'espérance renaît.

Bibliographie.

LA FRANC-MAÇONNERIE DÉVOILÉE ET EX-
PLIQUÉE, par Léo TAXIL, ancien membre de
la Loge « Les Amis de l'honneur français, du
Grand-Orient de France. » — Un fort volume
in-18 de 320 pages. Prix: 2 francs. — Editeurs
Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier,
à Paris.

Ce titre est celui du nouvel ouvrage de M. Léo
Taxil, qui, décidément, ne s'endort pas sur ses
précédents succès des Frères Trois-Points, du
Culte du Grand Architecte et des Sœurs Magones.
Jusqu'à présent, M. Léo Taxil avait plus spécia-
lement écrit pour les adversaires de la Franc-
Maçonnerie; son but était, par ses révélations, de
leur fournir des armes contre la secte. Aujourd'-
hui, l'ex-libre-penseur résume ses volumes de
documents et s'adresse directement au peuple
abusé.
Il s'agit donc, cette fois, d'une édition à bon
marché, aussi complète que possible, et destinée
à la propagande.

Cette édition populaire était demandée de tou-
tes parts; on ne saurait trop la répandre, car elle
ouvrira sans doute les yeux à bien des pauvres
aveugles. Par son prix modeste, elle est à la por-
tée de toutes les bourses. Néanmoins, les éditeurs,
sacrifiant volontiers leurs intérêts particuliers à
l'intérêt général, ont tenu à donner au public un
joli volume, très coquet, bourré littéralement de
texte, contenant la matière d'un ouvrage de prix
plus élevé. Leur but, avant tout, en créant cette
édition, a été de vulgariser, par un résumé bien
clair, bien explicite et d'une réelle importance,
toutes les révélations de M. Léo Taxil. C'est pour-
quoi ce nouveau livre sera, au moins autant que
les autres, apprécié et propagé. Il peut, du reste,
être mis entre toutes les mains.
La Franc-Maçonnerie dévoilée et expliquée, par
Léo Taxil, forme un beau volume de 320 pages,
ne coûtant que deux francs. Il est en vente chez
les principaux libraires et dans toutes les gares
de chemin de fer. On peut aussi se le faire expé-
dier franco en envoyant deux francs aux éditeurs,
MM. Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colom-
bier, à Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 octobre.
Le marché de nos rentes sans être très animé con-
serve une bonne tenue: 3 0/0, 82.62; 4 1/2 0/0,
110.47.
De toutes les valeurs à lots actuellement existan-
tes, les obligations du Crédit Foncier sont les plus
avantageuses à acquérir, car tout en offrant des

Feuilleton de l'Echo Saumurois.
LE SECRET TERRIBLE
MÉMOIRES D'UN CAISSIER
Par Adolphe BELOT
Première Partie
LE CAISSIER

Agité par une foule de réflexions, je m'enfonçai
dans les allées les plus reculées du Luxembourg.
— Est-il heureux, ce Léonce! me disais-je.
— En quel travail, en quelques jours, grâce à un ordre
de Léonce, il va gagner une somme considérable
alors que moi-même je ne fais que gagner la moitié
seulement!
— Mais mon ménage la vie, le bonheur... Trente
mille francs, — ne cessais-je de me répéter... Si
Léonce avait trente mille francs!...
— Il y avait longtemps qu'une voix intérieure me
disait: — Tu les as, ces trente mille francs!... Ils
sont sous ta main, à ta disposition, quand tu
voudras... Et bien d'autres sommes avec.
— Mais cette voix, je m'efforçais de l'étouffer, de

ne pas l'entendre, de la nier... Ma caisse, toucher
à ma caisse! Y faire le plus léger emprunt, même
avec la certitude de n'être pas aperçu et de pouvoir
restituer! Il faut avoir été comptable pour bien
comprendre le frisson qui s'empara de moi à cette
idée.
Et cependant, elle était là, cette idée, c'était
incontestable. Je m'épouvantai qu'elle me fût
venue si vite. Je la sentais qui grondait et s'agitait
en moi, prête à m'envahir et à me subjuguier. Je
m'efforçais de la fuir, de ne pas la voir passer,
pour ainsi dire, à côté, — sûr d'avance, si j'avais
l'imprudence de la fixer, qu'elle me donnerait le
vertige. Cependant elle me sollicitait avec tant
de force, que je dus enfin la regarder franchement
et en face; je l'examinai et la discutai. Je ne fis
que cela toute la soirée et toute la nuit, car je
dormis à peine.
— Le dirai-je? ce qui m'effrayait et me retenait
par-dessus tout, c'était la crainte d'être surpris et
d'échouer. J'en étais venu à cet état de déprava-
tion, que la moralité de l'acte n'avait à mes yeux
qu'une importance secondaire, et je me serais
considéré suffisamment absous par le succès.
— Mais ce succès, quelles en étaient les chances?
Vingt fois je me dis: — Non, décidément, c'est
impossible; n'y songeons plus! Et j'y songeais
toujours.
Le lendemain, j'étais à mon bureau, et là, tout

en travaillant d'une façon distraite et machinale,
je me représentai plus nettement, de visu en quel-
que sorte, les facilités qui m'étaient offertes, la
sécurité dont je jouirais.
Maheurtier avait une telle confiance en moi que
jamais l'idée ne lui était venue de comparer mes
écritures avec ma caisse. Pourquoi s'aviserait-il
tout à coup de se livrer à ce contrôle, de manifes-
ter envers moi une défiance injurieuse? Puis,
cette idée lui vint-elle, comment se ferait la
comparaison? Sommairement, à la hâte; et
serait-il bien difficile, sur cinq ou six millions
composés de valeurs différentes, de dissimuler un
déficit de trente mille francs?...
Et, tout en raisonnant ainsi, je comptais trente
mille francs dans ma caisse; je les rangeais à
part; je les étais afin de voir quel vide cela faisait
à l'œil... Puis je les replaçais: pas de différence,
à moins de faire un compte complet qui durerait
bien deux heures. Maheurtier, à moins de graves
soupçons contre moi, aurait-il jamais cette pa-
tience?
Dans l'après-midi, le comte de la Roche-Houais
vint voir Maheurtier et s'enferma avec lui dans son
cabinet. De quoi causaient-ils? De spéculations
de Bourse, probablement. Et qui sait s'il ne
s'agissait pas entre eux précisément de celle que
Léonce avait en vue? Une vive curiosité s'empara
de moi. Je me glissai doucement dans le couloir,

et, en prêtant l'oreille, je distinguai assez nette-
ment ce qui se disait dans le cabinet.
— Ah! ça, fit Maheurtier, les journaux ont le
ton belliqueux aujourd'hui; qu'est-ce que cela
signifie? Est-ce que la rupture avec l'Angleterre
serait décidée?
— Je ne l'ai pas entendu dire.
— C'est que, si cela éclatait, il y aurait un joli
coup à faire.
— Je crois bien!... Aussi soyez tranquille, je
tâcherai d'écouter aux portes.
Ainsi, Léonce m'avait dit vrai: une nouvelle
importante allait faire hausser ou baisser la
Bourse. Je retombai dans mes réflexions et mes
perplexités.
Enfin, le mardi matin, à force d'agiter cette
question, de la résoudre dans un sens et dans un
autre, de la quitter pour y revenir un instant après,
j'en étais arrivé à un tel état de courbature
morale et d'hébètement, que, cette décision
suprême, je me surpris à la faire dépendre,
non d'un reste de volonté que je ne me sentais
plus, mais d'un hasard, de telle circonstance
imprévue, qui me ferait pencher d'un côté plutôt
que de l'autre...
Je descendis pour me rendre à mon bureau
en suivant mon chemin habituel.
Comme j'allais prendre le pont des Arts, un
homme qui courait me heurta si violemment que

chances de gain au moins égales à celles des valeurs similaires, elles donnent un revenu très satisfaisant.

L'action de la Société Générale montre une grande fermeté à 475. Elle ne peut longtemps s'attendre à ce niveau. Le développement des opérations de la société la portera rapidement au pair.

On traite la Banque d'Escompte à 525. Cette institution de crédit est une de celles qui devront profiter le plus largement d'une reprise des affaires. Toutes les valeurs auxquelles elle s'est intéressée ont beaucoup monté depuis quelques mois et les bénéfices de l'exercice sont certainement très importants.

La baisse s'accroît sur les actions des chemins Andalous, du Pavage en Bois et sur les obligations des Tramways Généraux. Les capitalistes ont évité le piège qui leur était tendu par les syndicalistes.

Grande fermeté du Panama à 417.

Les actions de nos Chemins de fer sont bien tenues.

Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

## Nouvelles militaires.

### UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT MILITAIRE À BOURGES

Nous lisons dans le *Journal du Cher* :

« Il est question, au ministère de la guerre, de créer à Bourges un établissement militaire spécialement destiné à la fabrication des nouveaux obus et de la nouvelle substance explosive connue depuis peu sous le nom de mélinite.

On sait que les premières expériences en ont été faites sur notre polygone, bien avant les essais de la Malmaison, à la suite desquels cette découverte a été divulguée. La ville de Bourges était donc tout indiquée pour devenir le siège de la fabrication de ce formidable engin.

Le nouvel établissement, qui comporterait, dit-on, de vastes constructions, serait bâti sur les terrains situés vers l'extrémité de la rue Charley. Des offres très avantageuses auraient déjà été faites aux propriétaires par l'administration de la guerre.

Si ce projet se réalise, comme nous le souhaitons, la ville Bourges, déjà dotée d'établissements si considérables, en acquerra une importance militaire de premier ordre. »

### Assemblée régionale des Cercles à Angers.

LE DISCOURS DE M. LE COMTE DE MUN

A huit heures du soir, sous la tente, a eu lieu la séance de clôture.

Jamais nous n'avions vu, à Angers, une telle foule.

Connaissant les dimensions de la tente, nous sommes certain qu'il y avait là plus de 5,000 personnes!

Il y avait du monde jusque sur les échelles du dehors qui permettaient de voir par les ouvertures des toiles.

Monseigneur est arrivé à huit heures précises. Il nous est impossible de nommer toutes les personnes qui se trouvaient sur l'estrade, et nous serions sûr de faire des oublis. Disons seulement que nos députés et sénateurs de Maine-et-Loire étaient représentés, ainsi que ceux de la Loire-Inférieure,

de la Vendée, des Côtes-du-Nord, etc. Toutes les notabilités de l'Anjou assistaient à la séance. Les dames patronnesses et autres étaient sur cinq rangs devant l'estrade.

La séance a été une splendide démonstration catholique. Jamais nous n'avions assisté à pareil enthousiasme. Mais nous re- nonçons d'avance à résumer le discours de M. de Mun. On ne résume pas de tels discours et, malheureusement, nous ne pour- rons le publier.

Tout d'abord, Monseigneur a exprimé ses regrets de n'avoir pu assister au Congrès ; il a fait allusion à la discussion de la loi sur l'enseignement primaire et aux votes de la Chambre ; il a parlé de ces vaincus dont les défaites sont plus glorieuses que des victoires : « Nous en appelons, s'est-il écrié, des défaites d'aujourd'hui aux victoires de demain. » Enfin, il a présenté M. de Mun, ce grand chrétien, dont la parole « étincelle comme un glaive », porte au loin la vérité et triomphe de tous les obstacles, parce qu'elle représente la foi, le patriotisme et l'honneur. (Applaudissements, bravos.)

M. de Mun s'est alors levé, et pendant plus d'une heure, à tour à tour charmé et transporté son auditoire. Les applaudissements et les bravos se succédaient presque sans intervalle. De tous côtés, dans cette immense salle, splendidement éclairée, on ne voyait au loin que des mains levées pour applaudir. Quant au discours en lui-même il peut se diviser en trois parties : la première consacrée aux choses locales, la seconde aux travaux et à la marche de l'Œuvre, la troisième aux exhortations de l'orateur à l'assemblée.

Dans la première partie, d'un charme et d'un tact remarquables, M. de Mun a remercié Monseigneur dont le discours de jeudi dernier est venu donner à l'Œuvre des Cercles une sanction et un encouragement précieux. Il a également remercié l'assemblée, le comité local, et tous ceux qui ont pris part à l'organisation et à la marche du Congrès régional. Puis, abordant la seconde partie de son discours et remontant à la naissance de l'Œuvre, chez M. Meignan, il a combattu et admirablement réfuté cette objection ridicule qui consiste à croire et à dire que tout l'effort de l'Œuvre des Cercles se borne à créer quelques « cabarets chrétiens ». Les arguments précis qu'il a employés et les anecdotes historiques dont il s'est servi ont fait la plus profonde sensation sur l'auditoire, ramené en pensée aux plus mauvais jours de mars 1871.

L'orateur a alors magistralement exposé le but de l'Œuvre des cercles, c'est-à-dire la reconstitution des corporations ouvrières, pour ramener l'ordre, et par l'ordre la paix dans le monde du travail. Il a eu à ce moment un élan d'une admirable éloquence en faisant allusion à la scène dont il avait été témoin dans l'après-midi, quand les corporations défilèrent au milieu de la cathédrale : J'aurais voulu, s'est-il écrié, j'aurais voulu qu'à ce moment les murs de votre cathédrale s'ouvrirent pour laisser voir à nos adversaires et au peuple entier de France cette reconstitution de l'ordre social chré-

tien. » Et, pour repousser la puérite objection du retour à l'ancien régime, il a fait appel aux patrons eux-mêmes : « Qu'ils nous disent si, en suivant les brancards corporatifs, ils croyaient revenir à l'ancien régime ! » M. de Mun a exposé alors les grands devoirs de la classe dirigeante, toujours plus disposée que le peuple lui-même à se dérober à sa mission sociale, et enfin, s'adressant d'abord à la jeunesse chrétienne, puis aux dames patronnesses, il a fait le plus touchant et le plus énergique appel à leur patriotisme et à leur dévouement! (Applaudissements répétés, bravos, profonde sensation.)

Au milieu des acclamations de l'auditoire électrisé, Monseigneur s'est levé de nouveau et a montré que, sous la France qui blasphème et qui persécute l'Eglise, il y a une jeune France chrétienne qui se forme, qui se développe, qui grandit et qui finira par triompher. Il ne faut donc pas se désespérer, mais travailler sans relâche ; pour clore les quatre jours du Congrès, le grand Evêque fait retentir devant son peuple les deux mots qui doivent relever nos cœurs et nous conduire à la victoire : Dieu, la France!

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements, et la foule s'écoule au milieu d'une émotion profonde.

Le Congrès était fini.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OURST.

PRIS A LA LIGNE !

Hier soir, un de nos honorables concitoyens, M. Mouraux, grand amateur de pêche à la ligne, a été plus heureux que jamais.

Muni d'une ligne de fond, il pêchait dans le Thouet, près de Saint-Florent.

Après quelques moments d'attente, l'œil sur son bouchon, il sentit sa main agitée violemment. Avec prudence, M. Mouraux attendit doucement et habilement son gibier dans un endroit où l'eau est peu profonde, et fut à même de contempler un vieux tyran du Thouet, la terreur de la gent aquatique, un superbe brochet mesurant 4 mètres 05 et pesant bel et bien 7 kilogrammes 250 grammes.

M. Mouraux, aidé d'un pêcheur voisin, est rentré chez lui tout triomphant avec sa capture. Toutes les personnes qu'il a rencontrées en traversant la ville ne revenaient pas d'étonnement d'une telle pêche.

Prendre à la ligne un brochet de près de quinze livres, c'est là un fait rare qui méritait être signalé.

ANGERS.

*Suicide d'un avocat.* — Mardi matin, à 9 heures, M. Daligault, ancien avocat du barreau de Caen, qui habite, avec sa famille, depuis peu à Angers, s'est suicidé. Ayant manqué son coup avec un revolver, il se perça le cœur avec un poignard.

Cette terrible décision, qui a si vivement affligé M<sup>me</sup> Daligault et son enfant, est due

entièrement à un affaiblissement cérébral. C'est le troisième suicide qui a lieu à Angers depuis huit jours.

LE GAIN NE VAUT PAS LA DÉPENSE

Voici ce que certains journaux des Ardennes racontent :

« Une compagnie du 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers avait été envoyée à Sedan pour y repêcher une batterie de mitrailleuses qui la bataille de Sedan.

On n'a pas retrouvé de mitrailleuses ; mais, au cours de leurs travaux, les pontonniers ont retiré de la rivière un buste en bronze de la République. »

C'était bien la peine d'envoyer d'Angers à Sedan une compagnie de soldats pour opérer un pareil sauvetage.

### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

M. Bianconi, 1<sup>er</sup> ténor léger, a réillé volontairement, il y a quinze jours, sur simple avis de la direction.

M. Stéphen, fort ténor, reconnu insuffisant, non comme voix, mais comme jeu et comme tenue, n'avait été engagé que pour la représentation de *Lucie*. Il a joué samedi pour la seconde et dernière fois.

Enfin, M. Bailly, 4<sup>e</sup> ténor léger, engagé pour remplacer M. Bianconi, n'a pas encore débuté.

Tous les ans, à l'époque des débuts, il est rare de ne pas voir quelques rééditions de ce genre. Sur les plus grandes scènes, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Nantes, on arrive parfois au milieu de la saison avant de voir la fin des débuts. A Angers, nous n'en sommes pas là.

Ce soir, au Grand-Théâtre, on donne une troisième représentation du *Docteur Crispin*. Voici ce que le *Journal de Maine-et-Loire* dit du sympathique artiste chargé du principal rôle :

« M. Neveu, qui faisait sa rentrée dans le rôle de Crispin, a tenu son emploi avec l'autorité de son incontestable talent. La voix, le jeu, l'intonation, le geste, tout est vraiment parfait chez cet excellent artiste. Il détaille à merveille cette musique fine et gaie ; il sait donner à la physionomie du savetier devenu médecin un cachet à la fois emphatique et bonhomme dont l'effet est irrésistible ; en un mot, M. Neveu est resté ce que nous l'avons connu l'année dernière, un grand chanteur et un comédien admirable. »

UNE SOIXANTAINÉ A ANGERS

Lundi, à 9 heures, a eu lieu en l'église de la Madeleine, à Angers, une cérémonie touchante, comme il est rare d'en voir : un mariage de soixantaine.

Au village du Bourg-Lacroix, dit l'Union de l'Ouest, vivent deux bons vieux : Le mari, né le 7 février 1803, la femme, le 7 février 1802. Un printemps sépare donc les deux

je faillis être renversé.

— Faites donc attention, maladroit !

— Faites attention vous-même !

— Tiens ! Léonce, m'écriai-je en reconnaissant le vicomte.

— Causson ! fit-il avec une surprise parfaitement jouée.

Il me tendit la main.

— Je te demande mille pardons, dit-il, mais je suis si pressé !... Une affaire de la dernière importance.

— Ah ! oui, je me doute...

— Comment ! tu te doutes ? Qui peut te faire soupçonner ? fit-il d'un air inquiet.

— Parbleu ! après ce que tu m'as dit avant-hier...

— C'est vrai, je n'y songeais plus. Et tu n'en as pas ouvert la bouche ? fit-il en me regardant fixement.

— Pour qui me prends-tu ?

— Pour un honnête homme, c'est vrai ; mais souvent on laisse échapper un secret sans le vouloir, surtout quand on n'a pas un intérêt majeur à le garder.

— Tu peux être parfaitement tranquille.

— Oui, je te crois, et, puisqu'on peut se fier à toi, apprends, mon cher ami, que le moment est venu de frapper le coup dont je te parlais. Aussi, tu vois, je n'ai pas hésité, malgré ma paresse, à

me lever de bon matin. Mais je suis pressé. Tu m'excuseras. Adieu.

Il me prit la main et me la serra de nouveau.

— Écoute donc ! lui dis-je en le retenant. Il n'y a pas une telle urgence... Nous pouvons bien échanger deux mots...

— Voyons ! parle vite.

Je l'attirai à l'écart du côté de l'Institut.

— Ah ! ça, lui dis-je, c'est donc vrai, certain, positif, ce que tu conjecturais l'autre jour au sujet du différend survenu entre ?...

Il me jeta un regard soupçonneux.

— Pourquoi me demandes-tu cela ?

— Voyons, tu sais que je ne suis pas capable de surprendre les confidences et d'en abuser.

— Non, tu as raison. Eh bien ! continua-t-il en baissant la voix et en se promenant avec moi sur le quai, son bras passé sous le mien, oui, c'est décidé, irrévocablement décidé : il y a rupture, nous avons la guerre ! Et, par conséquent, la baisse... une de ces baisses brusques... folles, vertigineuses... Tu le vois, j'ai tout juste le temps de préparer mes batteries.

— Tu as donc trouvé tes trente mille francs ?

— Je sais où les trouver ; je vais les avoir dans un instant.

— Écoute donc ! Pourquoi diable te faut-il trente mille francs ?

— Es-tu singulier ! tu ne comprends pas à

quelles opérations je vais me livrer ?

— Si, tu vas vendre...

— A mort ! et tu t'imagines qu'un agent de change, un couliissier, travaillera pour mon compte, sans avoir la moindre couverture ?

— C'est juste.

— Ah ! seulement, voilà l'ennui ! L'homme qui va me remettre ces trente mille francs est le plus rusé compère, je n'ai qu'à bien me tenir ! D'abord il peut me demander, au lieu de moitié, trois cinquièmes ou même deux tiers des bénéfices ; il faudra bien que j'en passe par là. Puis, mon secret, une fois connu, qui me dit qu'il ne feindra pas de renoncer à l'opération, de la trouver mauvaise, et, moi sorti, qu'il ne courra pas chez son agent de change la faire pour lui seul ?

— Oh ! ce serait une infamie.

— Eh ! mon cher, il faut être défiant en certaines circonstances. Tout le monde n'a pas ta loyauté. Que n'ai-je affaire à toi !

— A moi ? tu sais bien que c'est impossible.

— Sans doute, je sais bien...

Il s'arrêta net, comme si une idée subite l'eût frappé.

— Quoi ? qu'est-ce que je sais ? reprit-il ; mais non ! Et pourquoi donc, impossible ?

— Parce que je n'ai pas trente mille francs à te confier.

— Mais tu as dix, cinquante fois cette somme-là.

— Moi ? où donc ? demandai-je — comme si je ne l'avais pas compris !

— Dans ta caisse, parbleu !

— Oh ! quant à cela... fit-je avec un geste de dénégation énergique.

Il n'eut pas l'air d'entendre.

(A suivre.)

### L'Art dans le Costume, JOURNAL des MODES ÉLÉGANTES,

offre aux Dames le très grand avantage d'être un conseiller fort apprécié pour les *Modes Nouvelles*, et dont le goût toujours sûr ne laisse jamais en défaut, en même temps qu'un Journal d'Instruction professionnelle. Il publie des articles de Coupe et Couture, ainsi que des renseignements précieux d'un grand intérêt pratique pour les personnes du métier ou qui veulent perfectionner elles-mêmes. L'abonnement d'essai est de 3 fr. 50 pour six mois. Le Journal paraît le 15 et le 30 de chaque mois. Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 16 rue de Richelieu, à Paris.

**Époux.** Tout le monde connaît, dans le quartier, le père et la mère Godeau, aimés et estimés. Ils se sont mariés, pour la première fois, le 17 octobre 1826, et pour la seconde fois, après soixante ans révolus de mariage, le 25 octobre 1886. Godeau (Joseph) est né à Bressai (Mayenne), et sa femme, Marie Clavier, aux Ponts-de-Cé. Aussi longtemps que ses forces le lui ont permis, Godeau a travaillé aux carrières ; il était ouvrier d'a-baut. Il a été autrefois désigné pour porter, le jour de la fête patronale des perreyeurs, le cierge traditionnel dans l'église de la paroisse. Forcé de prendre sa retraite, Godeau et sa femme avaient entrepris un petit commerce de beurre et d'œufs, qu'ils achetaient au marché de Brissac et qu'ils vendaient à Angers. Il y a deux ans à peine, on les rencontrait chaque jour dans les rues de la ville, débitant leur marchandise de porte en porte. L'homme poussait la brouette, la femme offrait et vendait.

M. le curé de la Madeleine a voulu donner une certaine solennité à cette nocce nuptiale. Il y a eu messe chantée, allocation du curé. Les deux époux ont reçu la Communion. Leurs enfants et petits-enfants les entouraient et, dans l'église, se trouvaient nombre de personnes venues pour joindre leurs prières et leurs félicitations à celles de la famille.

La vieille grand-mère a tenu à ce que la nocce fût autant que possible la répétition de la nocce de 1826. Son mari et elle possèdent encore une partie de leur toilette de jeunes mariés ; ils s'en sont revêtus. Puis, la mariée, son bouquet au côté, a été conduite du Bourg-la-Croix à la Madeleine, par l'un de ses petits-fils, revenu du régiment il y a quelques jours (on attendait son arrivée pour la fête). Le marié, portant également son bouquet, a été conduit par l'un de ses petites-filles.

Au sortir de l'église, on s'est rendu dans un hôtel voisin, où un déjeuner attendait les époux. Sur le chemin, un ami d'enfance, aussi chargé d'ans, a rencontré le couple, l'a félicité et embrassé, aux applaudissements de la foule, qui a fait à ces bons vieillards un accueil mêlé d'attendrissement et d'envie.

**TOURS.**

Une scène regrettable. — Avant-hier, dans l'après-midi, dit l'*Avenir d'Indre-et-Loire*, une scène des plus regrettables a eu lieu au Palais-de-Justice.

Deux sous-officiers, qui ont paru surexcités par de copieuses libations, ont injurié un sous-officier, sans provocation aucune, un officier presque aveugle, et décoré de la Légion d'honneur.

L'un des sous-officiers, en réponse aux réprimandes qui lui étaient adressées, a eu la bonne pensée de faire des excuses et de se retirer ; le second, un sergent du 66<sup>e</sup>, est resté au milieu de l'attroupement provoqué par la scène jusqu'à l'arrivée des gendarmes qui, après avoir reçu la plainte de l'officier, ont conduit le sous-officier au Palais-de-Justice, pour être mis à la disposition de l'autorité militaire.

Un phénomène de végétation. — M. L... a adressé, dit le même journal, un bulletin végétal très curieux pour l'époque où nous sommes. En faisant les vendanges à Champigny-sur-Veude, il a trouvé plusieurs pousses de vignes nouvelles. L'échantillon qu'il nous a envoyé mesure une longueur de quinze centimètres environ. Il est des feuilles qui ont atteint un développement, sans la tige, de 6 à 7 millimètres, et des grappes prêtes à fleurir.

C'est un phénomène végétal des plus remarquables.

Les *Nouvelles Rennaises* annoncent qu'un terrible accident est arrivé à Laval avant-hier matin, au passage de l'express de Paris. Les wagons auraient été, disent-elles, complètement brisés, le mécanicien du train grièvement blessé et le conducteur tué légèrement.

**LA Foudre dans la Loire-inférieure.**

Un orage, dimanche dernier, dans la nuit, s'étendit sur les communes de Saint-Jeulieu, de Mésanger et de Panacé. A Mésanger, la foudre est tombée sur la commune dite de Saint-Joseph, près la route

d'Ancenis. Elle est tombée aussi dans le bourg de Saint-Mars-la-Jaille. Là, entrant dans une maison en cassant un carreau de vitre comme un voleur, elle a frappé l'homme qui l'habite, a éteint la chandelle qu'il tenait à la main et lui a paralysé un côté.

Il est resté ainsi une partie de la journée. Des soins assidus l'ont ramené peu à peu à son état normal.

Dans la nuit de dimanche à lundi, le sieur Brosseau, cultivateur à la Trélatière, fut réveillé vers une heure par un violent coup de tonnerre ; en même temps la foudre éclatait sur sa maison qui fut remplie d'une épaisse fumée. Il s'empressa d'ouvrir la porte pour permettre à la fumée de s'échapper et constata que la foudre était tombée sur le pignon de la maison et que le mur était traversé de part en part en différents endroits, notamment près du foyer. Un carreau de la fenêtre était brisé. Les dégâts ont été purement matériels. Aucune des personnes qui se trouvaient dans la maison n'a été blessée.

**Association artistique d'Angers**

**Dimanche 31 octobre, à 4 h. 1/2. — 256<sup>e</sup> Concert populaire. M. L. Gorin, flûtiste.**

1<sup>o</sup> *Symphonie Romaine* (Mendelssohn). Allegro vivace. Andante con moto. Con moto moderato. Saltarello presto.

2<sup>o</sup> *Airs Valaques*, fantaisie pour flûte et orchestre (Doppler). M. Gorin.

3<sup>o</sup> *Rhapsodie hongroise* (Liszt).

4<sup>o</sup> *A Réverie* (G. Hüe) ; *B. Sérénade* (G. Hüe). 1<sup>re</sup> audition.

5<sup>o</sup> *Entr'acte et Marche indienne de l'Africaine* (Meyerbeer). 1<sup>re</sup> audition.

**Lundi 1<sup>er</sup> novembre. — A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT**

**GRAND CONCERT SPIRITUEL** offert gracieusement aux abonnés. MM. LYNEN — WEBER — MOLÉ.

1<sup>o</sup> *Marche du Synode* (Henri VIII). (C. Saint-Saëns).

2<sup>o</sup> *Méditation sur le premier prélude de J.-S. Bach*, pour violon et orchestre (Ch. Gounod). Violon-solo, M. Lynen.

3<sup>o</sup> *Larghetto* du quintette en la, pour clarinette et cordes (Mozart). Clarinette, M. Molé.

4<sup>o</sup> *Scène religieuse*, pour violoncelle et orchestre (Erynnies). (J. Massenet). Violoncelle, M. Weber.

5<sup>o</sup> *Notre-Dame des Flots* (méditation), pour violon et orchestre (Ch. Gungl). Violon-solo, M. Lynen. 1<sup>re</sup> audition.

6<sup>o</sup> *Adagietto et Carillon* (Arlésienne). (G. Bizet).

Prix des places pour ce concert : Loges et gradins, 4 fr. — Stalles de parquet, 2 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 50 c.

**Bourrasques et inondations**

Marseille, 26 octobre.

La bourrasque qui a sévi lundi sur tout le littoral n'a pas épargné Marseille, où un violent vent d'est a soufflé toute la journée, en même temps que sont tombées de grosses averses.

Cette nuit, le temps a été épouvantable ; le tonnerre n'a pas cessé de se faire entendre et il est tombé un vrai déluge.

En ville, peu de dégâts ; mais la banlieue a beaucoup souffert. Ce ne sont que routes profondément ravonnées, murs écroulés, terres détrempées outre mesure. Le temps est toujours couvert et menaçant.

**Toulon, 26 octobre.**

Plusieurs quartiers de Toulon sont inondés par suite de l'orage qui dure depuis deux jours.

Dans le quartier de l'Abattoir, notamment, l'eau monte jusqu'au premier étage. Un service de bateaux y assure la circulation ainsi qu'au port marchand. Plusieurs animaux ont été noyés.

Une éclaircie a eu lieu à midi, mais le temps se couvre de nouveau et fait craindre des accidents pour cette nuit.

**Avignon, 26 octobre.**

Une pluie torrentielle tombe depuis plusieurs jours.

Le Rhône et la Durance ont débordé. La partie basse de la ville est envahie par les eaux ; l'île de la Barthelasse est submergée ; les quartiers de Saint-Ruff, de Montclar

et de Champfleury ne sont accessibles que par bateaux dont le service est fait par les artilleurs-pontoniers.

La crue est de quelques centimètres par heure, et les nouvelles de l'Ardèche ne sont pas rassurantes.

De Nîmes on télégraphie également qu'un violent orage, accompagné de tonnerre, a éclaté, hier, à Nîmes, où il pleut depuis trois jours.

**Avis à nos lecteurs.** — A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le Sucre raffiné en pain ou cassé, 1<sup>er</sup> choix, 0 fr. 95 c. le kilo ; — le sucre cristallisé de canne pour le vinage des vins, 0 fr. 90 c. le kilo ; — le sucre cassé régulier, 1 fr. 05 c. le kilo ; — le Café Zanzibar en grain ou en poudre, 2 fr. le 1/2 kilo.

**Faits divers.**

Paris va se désennuyer. Dans quelques jours, il sera dans la capitale.

Qui ? Avons-nous besoin de le dire : Succi, le jeuneur célèbre, l'homme dont on a le plus parlé, depuis quelque temps, après le général Boulanger.

C'est le 6 novembre que doit commencer son nouveau jeûne.

Rappelons que cette épreuve sera à grand spectacle, et que pendant sa durée Succi se montrera à cheval sur les boulevards et dans les rues les plus fréquentées. Il s'engage, en outre, à faire l'assaut dans les salles d'armes, à se livrer à des exercices de natation, à passer enfin la dernière nuit de son jeûne en dansant avec frénésie dans un établissement public, au choix de ses surveillants.

Le Milanais Succi fait école. Un jeune artiste peintre italien, de passage à Paris en ce moment, M. Stefano Merlatti, prétend, à son tour, pouvoir demeurer, non trente jours, mais cinquante jours sans manger. Il écrit à l'un de nos confrères du *Voltaire*, le docteur Maréchal, qu'il se contentera, pendant ce long jeûne, de boire seulement de l'eau filtrée. Il demande qu'une commission médicale et un comité de surveillance soient nommés pour contrôler son jeûne.

Le docteur Maréchal a accepté de constituer la commission. Il a déjà formé un comité chargé d'étudier les moyens de faire cette expérience avec sincérité.

Il vient d'arriver à Paris un nommé Winkelmeier, âgé de vingt et un ans, qui mesure deux mètres soixante centimètres ; ses pieds ont cinquante centimètres, ses mains trente-cinq centimètres de longueur. Winkelmeier est né à Friedburh, dans la Haute-Autriche. A l'hôtel où il est descendu, cet étrange voyageur ne peut s'asseoir que sur la commode de sa chambre ; pendant la nuit, on rapproche quatre lits sur lesquels il s'étend !

La ville de Vienne (Isère) est sous le coup du plus vif émoi. Dix-huit incendies ont éclaté en trois mois, et une criminelle malveillance est évidemment la cause de ces sinistres.

Dans la nuit du 24, le bourg de Soursac, tout entier, a été consumé. Les pertes sont considérables, mais la cause de l'incendie est accidentelle.

**LE MARIAGE D'UNE DIVA**

Le mariage de la Patti et du ténor Nicolini a été célébré au vice-consulat de Swansea (pays de Galles).

M<sup>me</sup> Patti apportait en dot exactement — très exactement — 4,390,448 fr. 38 c. en espèces sonnantes, les centimes compris, sans doute. L'apport de M. Nicolini était — non moins exactement — 1,106,446 fr. 66 c.

De quoi monter un ménage ! Un dernier détail : les droits de chancellerie se sont élevés à 14,000 fr. en chiffres ronds, car cette fois on a négligé de nous parler des centimes.

**CONSEILS ET RECETTES.**

**LES VINS DES VIGNES MILDIOUSÉES. — LE SUCRAGE DE LA VENDANGE**

Presque tout le monde a souffert trop tard ; les vins s'en ressentiront ; on peut compter que le mildiou enlèvera de 4 à 2 degrés d'alcool aux vins en admettant les meilleures conditions.

Les vigneron doivent, dans l'intérêt de la conservation de leur vin, combler le manquant par un sucrage de leur moût et, pour ce faire, employer de préférence le sucre raffiné, en pain ou en morceaux, la présence d'impuretés, en si petite quantité qu'elles soient, étant toujours une cause de fermentation secondaire et de goûts particuliers donnés aux vins.

Une circulaire récente du directeur des contributions indirectes vient de faciliter encore l'emploi des sucres en réglementant les dépôts destinés à l'usage du sucrage de la vendange et qui, moyennant leur dénaturation préalable devant les employés de la régie, sont exempts d'une partie des droits.

Il faut 4 kilog. 700 de sucre cristallisé pour produire 1 degré alcoolique.

Le sucre s'emploie de la manière suivante :

On le fait fondre préalablement dans de l'eau chaude, puis, après la première fermentation tumultueuse, on le verse sur le chapeau en ayant soin de le faire tremper plusieurs fois dans le liquide. Si on le verse directement sur la vendange on obtiendrait un effet opposé au but désiré, c'est-à-dire que la fermentation serait retardée. On utilise encore les marcs pour faire des vins de seconde et de troisième cuvée en les arroasant avec de l'eau sucrée.

**BAUME CONTRE LA SURDITÉ**

On prend deux onces d'huile d'olives chaude, dans laquelle on fait infuser, pendant plusieurs jours, une pincée de fleurs de camomille ; on fait tomber, matin et soir, quelques gouttes de cette préparation dans les oreilles, la tête penchée du côté opposé ; on ferme ensuite les oreilles avec un peu de coton.

**Grand Théâtre d'Angers.**

**Judi 28 octobre,**  
**Le Docteur Crispin**, opéra-bouffe en 3 actes et 8 tableaux (succès, 3<sup>e</sup> représentation).  
*L'Histoire d'un Sou*, vaudeville en 1 acte.

**SALONS DE MODES**

20, Rue Saint-Jean, au 1<sup>er</sup>, Saumur.

M<sup>me</sup> Richard a l'honneur de prévenir les Dames qui n'auraient pas reçu de circulaire, qu'elle arrive de Paris avec toutes les **Nouveautés de la Saison**, et les invite à venir visiter ses modèles.

**LIVERANI**

Arrive de Paris avec un grand choix de **CHAPELLERIE** pour Hommes, pour Dames, Fillettes et Enfants, des formes de la plus haute nouveauté.

On dira pourquoi la plus grande concurrence du jour est le chapeau Liverani.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »  
 — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**BOURSE DE PARIS**

DU 27 OCTOBRE 1886.

Rente 3 0/0	82 65
Rente 3 0/0 amortissable	85 40
Rente 3 0/0 (nouvelle)	82 57
Rente 4 1/2	104 50
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 53
Obligations du Trésor	513 »

